



ND-ÂGE |

LES CAHIERS PRO

DE RETRAITE PLUS



DOSSIER :
LES DIFFÉRENTES
STRUCTURES
D'HÉBERGEMENT
POUR PERSONNES
ÂGÉES



SOMMAIRE

1. DOSSIER : LES DIFFÉRENTES SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT :	P.4
2. CES OBJETS QUI NOUS FACILITENT LA VIE.....	P.24
3. VIE PRATIQUE	P.28
4. LE COUP DE COLÈRE DE RETRAITE PLUS.....	P.32
5. ACTUALITÉ DU GRAND-ÂGE : QUOI DE NEUF AU GOUVERNEMENT ?.....	P.34
6. NOS SENIORS ONT LA FORME !.....	P.44
7. LES FAMILLES NOUS REMERCIENT.....	P.48
8. CONSEILS BEAUTE	P.50
9. LES RECETTES DE NOS GRANDS-MÈRES.....	P.52
10. LE COURRIER DES LECTEURS	P.54

EDITO

A quel moment se pose la question d'une entrée en maison de retraite ?

Généralement, c'est après avoir tout tenté pour maintenir un parent à domicile dans de bonnes conditions et que désormais sa sécurité ne peut plus être assurée à cause d'une grande perte d'autonomie et d'une santé de plus en plus défaillante, que se pose une telle question. Pour d'autres, plus autonomes, c'est aussi l'occasion de rompre l'isolement et de vivre une retraite bien méritée dans un cadre agréable, entouré, et déchargé de toutes contraintes...

En entrant dans une maison de retraite suffisamment tôt et encore valide on s'y adapte généralement beaucoup plus vite et mieux. Il s'agit là d'un véritable choix de vie. Face à la difficulté de ce choix et aux diverses interrogations auxquelles sont confrontées les familles lors de la recherche d'une maison de retraite, Retraite Plus a choisi de consacrer ce numéro des Cahiers Pros au monde des maisons de retraite.

Vous y trouverez un panorama des différents types d'établissements ainsi que des conseils pratiques pour mieux orienter les familles et leur faciliter les démarches d'entrée en maison de retraite.

L'équipe de Retraite Plus

Rédactrice en chef

Anaëlle EVY

Rédaction et documentation

Yael DI NAPOLI

Conception graphique

Zelda LEOTARDI

Responsable des publications

Yael DI NAPOLI

Contacts publi reportage

Patrick SEGAL TEL : 01.84.16.39.36

patrick.s@retraiteplus.fr

Copyright Tous droits réservés 2013-Retraite Plus.
Les cahiers Pro de Retraite Plus
Aucune partie de cet ouvrage ne peut être reproduite de quelque manière que ce soit, par impression, procédé anastatique, microfilm, microfiche, ou par tout autre moyen, sans autorisation préalable de l'éditeur. La loi du 11 Mars 1957 n'autorisant, au terme des alinéas 2 et 3 de l'article 41, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste, cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

DOSSIER :

LES DIFFÉRENTES SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT



LES MAISONS DE RETRAITE FRANÇAISES AUJOURD'HUI

Elles n'ont cessé de se développer au fil des ans, répondant aux besoins croissants des personnes âgées nécessitant soins et attention. Souvent pointés du doigt à juste titre pour leur coût important par rapport au montant des pensions, les maisons de retraite et EHPAD disposent néanmoins, dans leur grande majorité, de conventions avec l'état permettant aux résidents les plus démunis de bénéficier de tout un panel d'aides sociales et de déductions fiscales.

UNE MEILLEURE IMAGE DE LA VIE EN MAISON DE RETRAITE

Loin du cliché longtemps véhiculé «du mouvoir», la maison de retraite d'aujourd'hui est devenue un véritable lieu de vie et de soins, riche en vie sociale, animations et activités thérapeutiques, regorgeant d'initiatives comme en témoignent les «semaines du goût», «semaines bleues», «olympiades», «journées bien-vieillir», «journées des aidants», organisées tout au long de l'année, notamment par les grands groupes de résidences et établissements pour personnes âgées. Avec un taux d'encadrement en personnel formé et

qualifié en augmentation, un environnement adapté, capable d'allier confort et sécurité, les établissements pour personnes âgées font constamment l'objet de contrôles et de plans de modernisation.

L'ENTRÉE EN ÉTABLISSEMENT RESTE UN BESOIN PLUS QU'UN CHOIX

Actuellement, environ 600 000 personnes âgées en perte d'autonomie sont hébergées dans plus de 10 300 structures spécialisées (Maisons de retraite, EHPA, EHPAD) réparties sur tout le territoire français. Un français sur trois a

un membre de son entourage en perte d'autonomie. Une proportion qui passe à 1 sur 5 lorsqu'il s'agit d'un membre très proche de la famille, tels que les parents ou les grands-parents. Telle est la situation actuelle évaluée par le baromètre TNS-Sofres. Ainsi quand le maintien à domicile d'un proche devenu dépendant de soins et d'assistance n'est plus possible, l'entrée en maison de retraite médicalisée ou en EHPAD s'avère être souvent la meilleure solution dans l'intérêt de la personne âgée avant tout et pour assurer son bien-être et sa sécurité. Encore faut-il faire le bon choix...c'est là qu'intervient l'organisme RETRAITE PLUS.



Chez RETRAITE PLUS, nous avons choisi d'aider gratuitement toutes celles et ceux qui se battent quotidiennement pour accompagner au mieux leur proche parent devenu dépendant de soins, de surveillance et d'attention permanents.

Notre mission consiste à leur trouver, souvent dans l'urgence, une maison de retraite ou un EHPAD capable de les accueillir dans de bonnes conditions, à proximité de leur domicile quelle que soit leur région de France, et en tenant compte de leur budget.

Nos conseillers en gérontologie orientent et effectuent les démarches administratives nécessaires. Ils travaillent en collaboration avec les assistantes sociales pour l'obtention des aides telles que l'APA, l'aide sociale à l'hébergement, la mise en place d'aides au logement, et des mesures de protection juridiques, pour faciliter leur entrée en établissement.

LA MAISON DE RETRAITE POURQUOI ? POUR LE BIEN ÊTRE DE VOTRE AÎNÉ



Quand l'état de santé d'une personne âgée ne lui permet plus le maintien à domicile, la question de la maison de retraite s'impose et avec elle, surgissent de multiples interrogations :

- Comment choisir le bon moment pour intégrer une maison de retraite ?
- Doit-on attendre que la personne âgée soit sérieusement dépendante ou bien au contraire faciliter son intégration en faisant la démarche alors qu'elle est encore à peu près autonome ?
- Doit-on privilégier le lieu géographique ou bien la qualité des infrastructures ?

PRÉVENIR PLUTÔT QUE GUÉRIR

Dès lors que la sécurité d'une personne âgée maintenue à domicile est menacée, l'hésitation n'est plus de mise. Perte d'autonomie, santé défaillante, chutes à répétition, sont parmi les facteurs déterminants qui poussent les familles à enclencher le processus de recherche d'un établissement d'hébergement adapté à leurs besoins et à leurs souhaits.

Attendre avant de penser à l'hébergement en maison de retraite expose la personne âgée au risque d'un accident qui l'affaiblirait encore davantage. Au contraire, le fait qu'elle soit encore autonome lui permettra de mieux s'adapter et donc de mieux s'intégrer.

En revanche, prendre votre temps pour faire votre recherche donnera plus de chance à votre projet d'aboutir. Les visites et les démarches seront faites sans précipitation et les décisions seront prises après mûre réflexion. Bien sûr, dans le cas d'un accident ou d'une subite dégradation de l'état de santé de la personne âgée, il conviendra d'agir dans l'urgence afin d'assurer sa sécurité médicale.

OPTER POUR LE CONFORT

Entrer en maison de retraite c'est opter pour le confort, en profitant de prestations hôtelières, d'un service de ménage et d'une restauration de qualité. Selon les besoins de la personne âgée et son budget, il est possible de choisir une maison de retraite disposant de prestations additionnelles comme : salon d'esthétique, coiffeur, pédicure, dentiste, blanchisserie ou même baignoire de balnéothérapie. Selon les maisons de retraite, ces prestations seront ou non, incluses dans le forfait. Il sera important de le vérifier.

LES CHAMBRES ET SALLES DE BAIN

Lieu de vie principal, la chambre en maison de retraite doit être adéquate aux besoins et aux goûts de la personne âgée. Elle doit être claire, bien ventilée et surtout bien aménagée, afin d'assurer la sécurité des résidents en perte d'autonomie. Selon les cas, le lit sera médicalisé ou classique et la salle de bains conçue avec barres d'appui et sol antidérapant. Certaines maisons proposent des chambres équipées d'une sonnette d'alarme.

LES ESPACES COMMUNS

Organisés de façon adéquate, ils sont conçus pour faciliter les déplacements et comprennent des salons où les résidents ont la possibilité de recevoir leurs visiteurs. Certains établissements disposent d'un jardin ou d'un parc pour les promenades.

Rompre l'isolement, vivre confortablement une retraite sereine sans avoir à assumer les contraintes de la vie quotidienne... Multiples et variées, les raisons qui poussent les familles et les personnes âgées à choisir un établissement d'hébergement adapté à leurs besoins concourent toutes à assurer une meilleure qualité de vie au concerné.

ROMPRE LA SOLITUDE

Faire le choix de l'entrée en maison de retraite, c'est également faire le choix de rompre avec la solitude et les dangers de l'isolement. Participer à des activités et à des repas en collectivité permet de favoriser l'échange et de construire une réelle vie sociale. Partager le quotidien d'autres résidents permet bien souvent de rester plus longtemps connecté à la vie.

Choisir la maison de retraite c'est également se préserver des accidents domestiques et des malaises pouvant survenir à domicile sans possibilité d'être secouru.

CHOISIR L'INDÉPENDANCE

Vivre en résidence service ou en maison de retraite permet aux personnes âgées de préserver leur indépendance et leur intimité. Loin de se sentir un fardeau pour leurs proches, les résidents peuvent à loisir les recevoir pour un dîner au restaurant ou pour des visites ponctuelles. Faire le choix de vivre en établissement permet souvent de resserrer les liens familiaux, devenus libres de toute contrainte.

LES ATELIERS ET LES ANIMATIONS

Diverses activités et ateliers sont proposés au sein de la plupart des établissements : musicothérapie, jardins thérapeutiques, ateliers mémoires et activités sportives diverses...un vaste panel qui variera selon les maisons de retraite. Certains établissements disposent également d'un animateur chargé d'organiser différentes sorties culturelles ou touristiques. Attention : Il sera important de vérifier que les animations soient bien adaptées au handicap de la personne âgée. Destinées à stimuler les fonctions cognitives des pensionnaires, ces activités permettent souvent de prévenir, voire de retarder la survenue de démence ou de sénilité.

LE RAPPROCHEMENT GÉOGRAPHIQUE

Choisir d'être hébergé en maison de retraite peut permettre de se rapprocher de sa famille. Les visites étant facilitées, la personne âgée profitera plus de ses enfants et de ses petits enfants que si elle était maintenue à domicile.

LA SÉCURITÉ D'UNE SURVEILLANCE MÉDICALE CONSTANTE:

La qualité d'une maison de retraite médicalisée se mesure à son encadrement médical. Pour en avoir une idée, renseignez vous auprès de votre conseiller Retraite Plus, sur son ratio qui doit être, idéalement, d'une aide soignante pour trois résidents.

La composition de l'équipe médicale est également déterminante. Selon les établissements, l'équipe médicale se compose d'un médecin coordonnateur, d'une infirmière référente, d'aides-soignantes et de spécialistes médico- psychologiques.

L'ALIMENTATION

En plus de proposer un service de restauration de qualité, les maisons de retraite sont tenues de mettre en place un suivi nutritionnel de leurs résidents. Elles font appel à des professionnels de la diététique afin d'élaborer des repas adaptés en réduisant les risques de carence. Elles se chargent également de veiller au respect de tous les types de régimes alimentaires des pensionnaires ainsi que de leurs impératifs de santé : sans sel, sans cholestérol, sans sucre pour les diabétiques... Les plats sont toutefois variés et goûteux afin d'inciter les pensionnaires à s'alimenter convenablement pour éviter la dénutrition.

Garantir un apport alimentaire équilibré à ses résidents et organiser un suivi nutritionnel de tous les résidents est une obligation légale pour les établissements d'accueil des personnes âgées depuis l'année 2001. Une personne âgée a d'importants besoins énergétiques, son apport alimentaire doit être à forte valeur nutritive. Composé de fruits, légumes, féculents et protéines, un régime alimentaire bien équilibré permet aux seniors d'éviter les carences, de booster leur système immunitaire et ainsi de rester plus longtemps en santé.

LE PROJET DE VIE

Chaque établissement se doit d'élaborer un projet de vie adapté à chacun de ses résidents.

Il s'agit d'un programme correspondant à la problématique de chaque pensionnaire afin d'organiser le suivi de sa pathologie, prévoir des séances de rééducation, stimuler ses facultés cognitives et le cas échéant, lui proposer un soutien psychologique. Il s'agit à la fois d'un projet de vie et de soins.

LE SUIVI MÉDICAL : INTERACTION ENTRE ÉTAT DE SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DE SA PATHOLOGIE MÉDICALE CONSTANTE:

Bien plus qu'une question de pratique, l'encadrement médical est bien souvent primordial pour les personnes âgées en état de dépendance. **Vivre en maison de retraite, c'est bénéficier d'une présence sécurisante et d'une infrastructure médicalisée 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.** C'est aussi pouvoir compter sur la présence obligatoire du médecin coordonnateur permettant de garantir la qualité et la continuité de la prise en charge. C'est vivre dans un cadre protégé et disposer de personnel pouvant aider aux déplacements, à pied ou en fauteuil roulant.

DES STRUCTURES ADAPTÉES À CHAQUE PATHOLOGIE

Selon l'établissement que vous choisirez, vous pourrez bénéficier de structures spécialement adaptées à chaque pathologie. C'est le cas des unités de vie Alzheimer. Elles comprennent un lit médicalisé et un espace de déambulation avec barre d'appui et sol antidérapant. Cette structure sécurisée permet d'éviter la survenue de chutes et de fugues grâce à des couloirs équipés de rampes de soutien, à des caméras de surveillance et à des dispositifs anti-fugue.

POUR DES SOINS PALLIATIFS ET DE RÉÉDUCATION DE QUALITÉ

Opter pour une maison de retraite médicalisée permet l'accès à des soins palliatifs et de rééducation, de qualité. Conventionnée par la DDASS, la maison de retraite médicalisée offre une équipe médicale très complète avec un médecin coordonnateur, plusieurs infirmiers spécialisés dans les soins au grand-âge, des aides-soignants, des auxiliaires de vie pour l'aide au quotidien mais aussi des kinésithérapeutes et des orthophonistes pour pouvoir donner accès à toutes les types de rééducation.



CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES DIFFÉRENTS TYPES DE MAISON DE RETRAITE :

En France, il existe plus de 10 000 établissements d'hébergement pour personnes âgées. Pour connaître les différentes catégories de maisons de retraite et surtout savoir laquelle correspondra le mieux à vos attentes, «Retraite Plus» vous propose d'en faire un tour d'horizon.

LA MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE

Une maison de retraite est dite publique lorsqu'elle dépend du secteur public c'est à-dire lorsqu'elle est sous l'autorité du Centre d'action sociale, de l'assistance publique ou d'un centre hospitalier. C'est le cas de 60% des établissements. Son tarif dépend du conseil général du département et elle est habilitée à l'aide sociale. Elle peut accueillir des personnes âgées dépendantes en perte d'autonomie aussi bien que des pensionnaires valides. La maison de retraite publique accueille également des retraités isolés valides et soucieux d'intégrer une structure collective leur permettant de rompre leur solitude à travers un encadrement adapté et proposant des activités et une présence 24 heures sur 24.

LA MAISON DE RETRAITE PRIVÉE

Une maison de retraite est dite privée lorsqu'elle appartient à une caisse de retraite, une mutuelle, un groupe hôtelier, une fondation ou une association de type 1901. Son tarif est relativement élevé et elle n'est que très rarement habilitée à l'aide sociale. Elle peut accueillir des pensionnaires valides ou semi-valides.

LA MARPA

Il s'agit d'une petite structure située en milieu rural. Elle peut accueillir une vingtaine de pensionnaires en long séjour ainsi que des personnes âgées désirant passer un court séjour de repos à la campagne. Créées à l'initiative des mutuelles sociales agricoles, il en existe 130 en France avec une croissance d'environ 5 par an. Peu de places y sont disponibles.

LA MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE:

Une maison de retraite est dite médicalisée quand elle est conventionnée par la DDASS et comprend un médecin coordonnateur et une équipe médicale complète avec infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de vie, orthophonistes et kinésithérapeutes. Il existe 6439 établissements de ce type en France avec, en moyenne 60 lits par établissement. Ce type d'établissement est indiqué pour les personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie progressive et nécessitant un environnement adapté à leur handicap ainsi qu'une surveillance médicale 24 heures sur 24. Elle peut accueillir des malades Alzheimer à condition qu'ils ne représentent aucun danger ni pour les autres ni pour eux-mêmes.



531.864

C'est le nombre de **PLACES ACTUELLES** en maison de retraite, EHPAD et foyers logement. Il était de 450 000 en 2006. (Source CNSA: Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie)

DOSSIER |

L'EHPAD OU ÉTABLISSEMENT POUR PERSONNES AGÉES DÉPENDANTES

On appelle EHPAD, un établissement porteur d'une convention tripartite avec l'Assurance Maladie et le Conseil Général du département. Ce type d'établissement est fortement médicalisé et peut accueillir des résidents très dépendants de GIR 1 et 2. En EHPAD, l'équipe médicale se compose de 57 équivalents temps-plein pour 100 personnes. Ses tarifs sont calculés en fonction du niveau de dépendance de chaque résident.

L'EHPAD SPÉCIALISÉ ALZHEIMER

Un EHPAD spécialisé Alzheimer est habilité à accueillir les résidents les plus désorientés et comprend une équipe médicale formée à l'approche thérapeutique de ce type de patient. Il propose des soins et des animations spécialement adaptés au suivi des malades d'Alzheimer ainsi que des dispositifs contre les chutes et les fugues.

Dans ces établissements, les espaces sont aménagés pour faciliter la déambulation tout en assurant la sécurité des patients : Tapis antidérapants, codes de couleur pour les couloirs et les chambres et sorties sécurisées.

L'ACCUEIL DE JOUR

Dans le cas de malades d'Alzheimer, il existe également des établissements qui proposent un accueil de jour. Le patient peut venir y passer la journée et rentrer chez lui le soir. Différents ateliers et exercices de motricité adaptés lui seront proposés.

LES MAISONS POUR L'AUTONOMIE ET L'INTÉGRATION DES MALADES (MAIA)

Il s'agit d'un nouveau type d'établissement mis en place dans le cadre du Plan Alzheimer. Il se veut un lieu d'orientation pour une prise en charge personnalisée du malade d'Alzheimer ainsi qu'un lieu de soutien et de formation pour l'aidant.

L'UNITÉ DE VIE TYPE CANTOU

Il s'agit d'une petite unité de vie autonome ou bien située au sein de l'EHPAD. Elle accueille une vingtaine de patients souffrant de troubles du comportement ainsi que des malades d'Alzheimer. N'acceptant qu'un nombre restreint de patients, cette structure est à vocation familiale.

L'USLD OU UNITÉ DE SOINS LONGUE DURÉE

Cette unité se trouve au sein des hôpitaux et accueille les patients qui doivent bénéficier d'un encadrement médical permanent et de très lourds soins médicaux. Il en existe à ce jour, 1093 en France.

LE FOYER LOGEMENT

Le foyer logement se compose de studios et d'appartements indépendants. Il propose également plusieurs services collectifs comme un service d'entretien, un restaurant, une blanchisserie, une salle de sport ou des animations. Cette formule intermédiaire convient aux personnes âgées non dépendantes. Il en existe 2974 en France.



17 600

C'est le nombre
**D'ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES
MÉDICO-SOCIAUX (ESMS)**
en France accueillant ou accompagnant
des personnes âgées ou handicapées.

PREMIÈRES VISITES D'ÉTABLISSEMENT : QUE FAUT-IL VÉRIFIER ?



Lorsque vous visiterez des maisons de retraite, il vous faudra prendre soin de ne rien laisser au hasard. Il vous faudra vérifier la qualité de l'encadrement médical, les locaux et leur entretien, la restauration et bien sûr les différentes activités annexes proposées. Pour vous guider dans cette démarche, voici l'essentiel à retenir :

LA QUALITÉ DE L'ENCADREMENT MÉDICAL

- Présence constante ou partielle d'un médecin coordonnateur
- Personnel constitué de personnes formées aux soins du grand-âge et aux particularités thérapeutiques du patient désorienté, le cas échéant.
- Ratio aide-soignant par résident supérieur ou égal à un sur trois
- Surveillance 24 heures sur 24 ou selon des plages horaires
- Liaison avec les hôpitaux ou cliniques de la région
- Existence d'un véritable projet de vie
- Existence d'une unité de vie Alzheimer le cas échéant
- Possibilité de séances de rééducation : kinésithérapie, orthophonie ou ergothérapie
- Existence d'une unité de soins palliatifs le cas échéant
- Présence d'auxiliaires de vie en charge des gestes de la vie quotidienne (toilette, alimentation, déplacements...).

LES LOCAUX ET LEUR ENTRETIEN

- Existence d'un agrément par la DDASS ou d'une convention tripartite
- Propreté des locaux
- Existence de dispositifs de sécurité, de sonnettes d'alarme et de systèmes anti-fugues le cas échéant.
- Confort de l'établissement (chambres et parties communes)
- Existence d'espaces extérieurs accessibles : terrasse, jardin ou parc

LA RESTAURATION

- Repas de qualité, variés et équilibrés
- Cuisine sur place ou livraison des repas
- Menus à la carte ou menu commun
- Encadrement des moments de repas
- Possibilité d'inviter des visiteurs à se joindre aux repas

LES ACTIVITÉS ANNEXES

- Existence d'ateliers thérapeutiques : ateliers mémoire, chant, peinture
- Existence d'animations adaptées à tous les handicaps
- Sorties organisées
- Spectacles organisés
- Présence d'un animateur
- Activités de loisirs
- Possibilité de séances de gymnastique douce
- Possibilité de services : salon de coiffure, pédicure, dentiste...

La réponse à ces différentes questions vous donnera une idée assez précise de la qualité de l'établissement visité. Ensuite, selon les attentes de la personne âgée et ses besoins spécifiques, vous choisirez la maison de retraite la plus adéquate.



ENTRER EN MAISON DE RETRAITE : QUELLE PROCÉDURE ?

LA VISITE DE PRÉ-ADMISSION QU'EST-CE QUE C'EST ?

Lorsque vous aurez pris votre décision et choisi l'établissement répondant au mieux à vos attentes, la prochaine étape sera la rencontre avec l'équipe médicale et en particulier avec le médecin coordonnateur et le directeur de l'établissement. Il s'agit de la visite de pré-admission. Lors de cette visite, le futur pensionnaire, accompagné de la personne de son choix pourra vérifier de visu que la maison correspond bien à ses espérances. L'entrevue a également pour but d'élaborer le projet de vie et de soins de la personne âgée avec le médecin coordonnateur. Cette première prise de contact est capitale, elle concourra à faciliter l'intégration de votre proche.

LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Différentes formalités administratives devront être réglées le jour de la visite de pré admission. En premier lieu, le dossier d'admission sera rempli : en partie par le médecin coordonnateur et en partie par le demandeur. Le médecin coordonnateur fera ensuite un bilan gériatrique du demandeur en se basant sur son évaluation AGGIR ainsi que sur les indications de son médecin traitant.

Selon l'article L1111-4 du code de santé publique, le directeur de l'établissement devra s'assurer d'avoir «le consentement libre et éclairé du patient» quant à son hébergement au sein de l'établissement. Dans le cas où la personne âgée n'est pas en état de le donner, il lui faudra recevoir le consentement du représentant légal. Ce n'est qu'ensuite, et en fonction des indications médicales et des disponibilités de l'établissement, que la commission d'admission de l'établissement donnera sa décision quant à l'admission éventuelle du demandeur.



85.06 ans

C'est l'âge moyen à l'entrée en établissement

DOSSIER | LES TARIFS PRATIQUÉS

Les tarifs des maisons de retraite varient selon les régions et selon les établissements. Ils peuvent aller de 1400 euros par mois en Province à plus de 3000 euros par mois en Ile de France. **Lorsque les ressources d'une personne âgée et de sa famille ne sont pas suffisantes pour couvrir les frais d'un hébergement en maison de retraite, il existe de nombreuses aides financières destinées à aider les personnes âgées à s'acquitter de ces frais.**

LES TROIS CATÉGORIES DE TARIFICATION:

Variable selon les établissements, le prix d'un séjour en maison de retraite se décompose en trois parties :

- Le tarif hébergement
- Le tarif soins
- Le tarif dépendance

LE TARIF HÉBERGEMENT

Ce tarif est généralement le plus coûteux car il prend en compte le logement, l'entretien des locaux, la restauration en pension complète ainsi que les animations. Les frais concernant les services annexes comme le téléphone, la blanchisserie, le coiffeur, ou la télévision ne sont pas pris en compte dans ce tarif et sont à la charge personnelle du pensionnaire. C'est cette partie du tarif d'un séjour en maison de retraite qui peut être réglée par l'aide sociale dans le cas d'une personne âgée à faibles revenus. Il faudra néanmoins pour cela, que l'établissement en question soit bien habilité à recevoir l'aide sociale.

LE TARIF SOINS

Le tarif soins est la partie du tarif qui est la moins problématique. En effet, elle est prise en charge à 100% par l'assurance maladie. Le tarif soin comprend non seulement les « soins techniques », prestations médicales et paramédicales nécessaires à la prise en charge des différentes pathologies des pensionnaires mais également les « soins de base », c'est-à-dire ceux relevant de l'entretien et de l'hygiène.

LE TARIF DÉPENDANCE

Le tarif dépendance est la partie du tarif qui couvre les prestations d'aide, de surveillance et d'accompagnement, indispensables aux personnes âgées dépendantes. A cela s'ajoutent souvent les surcoûts hôteliers, les frais engendrés par les différentes animations ainsi que le matériel lié à la dépendance des personnes âgées. Ce tarif varie en fonction du degré de dépendance de chaque pensionnaire. Ce degré est évalué sur la base de la grille AGGIR.

Le règlement de ce tarif peut faire l'objet d'une aide financière : celle de l'APA, l'Allocation Personnelle d'Autonomie personnalisée. Attention, cette aide n'est allouée qu'aux personnes âgées dont le GIR est évalué de 1 à 4 c'est-à-dire les personnes âgées les plus dépendantes.



1857€

C'est le tarif mensuel moyen d'une place en maison de retraite. Il peut dépasser 3000 euros à Paris et en région parisienne.



493 000

personnes âgées bénéficient de l'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie (APA) en établissement et 735 000 à domicile pour un total de 1 228 000 bénéficiaires de l'APA au 31/12/2012 (Source: DREES)

COMMENT TROUVER RAPIDEMENT UNE PLACE EN MAISON DE RETRAITE ?

Trouver rapidement une place en maison de retraite relève souvent de l'exploit. La plupart d'entre elles affichant souvent complet ou bien possédant d'interminables listes d'attente.

RETRAITE PLUS : UNE QUESTION DE CONFIANCE

En constituant votre dossier avec un conseiller Retraite Plus, vous obtiendrez une place à la date requise. Il vous guidera dans les démarches à effectuer pour être admis dans l'établissement de votre choix : recherche, disponibilités, critères d'admission, documents administratifs...vous serez guidés pas à pas. Votre conseiller sera l'intermédiaire entre vous, votre proche et la direction de l'établissement et sera à même de vous donner toutes les indications nécessaires à l'accélération de la procédure d'admission. Pour aboutir, votre projet doit bénéficier de toutes les chances. Retraite Plus travaille au quotidien à vous les fournir.

PARTOUT EN FRANCE

Avec plus de 1600 établissements sélectionnés sur toute la France, Retraite Plus vous fait bénéficier d'un gigantesque travail d'investigation en amont ainsi que d'une grande transparence. Informés en temps réel des disponibilités des maisons de retraite, des types de chambres disponibles (simples, doubles ou jumelées), de leurs dimensions, de leur équipement et de leur localisation, nous vous aiderons à trouver une place disponible pour votre proche quelle que soit la durée de son séjour ou son degré de dépendance et ce, partout en France.



RETRAITE PLUS : Retraite Plus possède une base de données comportant plus de 1600 établissements. Les maisons de retraite que nous recommandons répondent à des critères qualité stricts et précis. Nous interrogeons le personnel, la direction et les familles des pensionnaires afin de faire une sélection basée sur la qualité des prestations. Une maison de retraite qui ne répondrait plus à nos critères de qualité serait automatiquement éliminée de la liste des établissements que nous préconisons.

UN SEUL INTERLOCUTEUR Votre conseiller Retraite Plus sera votre seul interlocuteur. En charge de votre dossier, il sera joignable sur sa ligne directe et suivra toutes les démarches que vous entreprendrez. A votre disposition pour toute question éventuelle, il connaîtra parfaitement votre dossier et répondra à vos interrogations en toute connaissance de cause. Il vous guidera dans les différentes étapes de votre projet depuis la sélection de l'établissement jusqu'à l'élaboration de votre dossier d'admission. C'est lui qui vous organisera les visites d'établissements en fonction de vos disponibilités.

VOUS N'AUREZ RIEN À PAYER Retraite Plus est un organisme gratuit d'aide aux familles des personnes âgées. Par conséquent, aucune participation financière ne vous sera réclamée. Notre numéro est un numéro vert national gratuit. Vous pourrez nous y joindre 7 jours sur 7, de 8h à 20h.

POUR EN SAVOIR PLUS

Une étude de la DREES* nous apprend que l'on rentre de plus en plus tard en maison de retraite, et de plus en plus dépendant. Si bien que 10% des personnes âgées de plus de 75 ans sont actuellement hébergées dans les 10 300 établissements français: EHPA, Maisons de retraite, Unités de soins longue durée (USLD), foyers-logement et Établissements pour Personnes âgées Dépendantes (EHPAD).

L'état de santé et l'âge sont les premiers motifs d'entrée en établissement

Ils sont cités par 73% des résidents, et 83% de leurs proches, bien avant l'isolement qui constitue une raison d'entrée en établissement pour seulement 16% d'entre eux (et 39% pour les proches). Tandis que le manque d'aide à la maison représente 12% des motifs évoqués par les personnes âgées et 49% pour les proches.

La politique d'aide au maintien à domicile, dopée par l'APA, permet de retarder l'entrée en établissement selon l'étude menée par la DREES. Ainsi, 60% des français estimaient déjà en 2011 inenvisageable l'éventualité de vivre dans un établissement arrivés au grand-âge.

Ce n'est qu'une fois arrivées à un stade relativement important de perte d'autonomie, que les personnes âgées envisagent l'entrée en établissement.

Le frein financier reste souvent un obstacle, le montant de la retraite moyenne pour 13 millions de français est de 1040 euros mensuels, selon la CNAV.

Ainsi, le reste à charge pour un hébergement en maison de retraite reste encore beaucoup trop élevé malgré les aides sociales et fiscales existantes.



600 000
personnes âgées
vivent dans les
10 300
établissements
de France



65%

de ce montant est
**PAYÉ PAR
LE RÉSIDENT,**
25% par l'état et 10%
par le conseil
général.



96%

C'est le taux moyen
**D'OCCUPATION EN
ÉTABLISSEMENT**



45%

des places pour personne
âgées dépendantes
se trouvent dans des
**ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS**



25%

des places se
trouvent dans des
établissements
privés à
BUT LUCRATIF



30%

des places sont
situées dans des
établissements
privés à
**BUT NON
LUCRATIF**

Plus de
**8 RÉSIDENTS
 SUR 10**
 satisfaits
 de leur vie en
 établissement
 pour personnes
 âgées

Cette satisfaction est partagée
 par 9 proches sur 10

ayant répondu à la vaste enquête menée par la DREES sur « la vie en établissement des personnes âgées du point de vue des résidents et de leurs proches »*. Autres points importants : On rentre de plus en plus tardivement en maison de retraite, en moyenne à 85 ans, et de plus en plus dépendant.

Parmi les points à améliorer, on note que 38% des résidents souhaiteraient sortir davantage et 15% aimeraient que le personnel soit plus disponible.

On apprend également que 8 résidents sur 10 disposent d'une chambre individuelle. Et deux résidents sur trois ont apporté du mobilier personnel dans leur chambre.

Par ailleurs, la nourriture est jugée satisfaisante par la majorité des résidents et de leurs proches. Même si un résident sur cinq estime que les repas du soir sont servis trop tôt.

On note également que deux tiers des résidents déclarent participer aux activités collectives proposées par leurs

établissements.

La situation géographique et la bonne réputation sont les principaux critères de choix

Un résident sur deux -et sept proches sur dix- cite en premier lieu la situation géographique de l'établissement. Tandis qu'un résident sur trois -et un proche sur trois- sa bonne réputation.

« La situation géographique est donc le critère de choix le plus fréquemment cité. Selon l'enquête EHPA, en 2007, parmi les personnes ayant quitté leur domicile pour entrer en établissement, en moyenne, une très large majorité, plus de 80 %, est restée dans le même département et 6 % ont rejoint un autre département de leur région » note le rapport de la DREES.

**UNE BONNE
 NOUVELLE:
 86% DE
 RÉSIDENTS
 SATISFAITS**

La qualité de « bonne réputation », s'est avérée justifiée pour l'immense majorité des résidents et de leurs familles.

Pour 17% d'entre eux le délai d'attente est entré en ligne de compte, et pour 13% seulement le coût de l'hébergement.

Enfin, cette vaste étude nous apprend également, que les personnes souffrant d'Alzheimer et

des troubles du comportement sont de plus en plus nombreuses à être hébergées dans les différentes structures existantes. On note aussi que les familles peuvent parfois rencontrer des difficultés, selon les régions, à trouver un établissement disposant également d'un espace de déambulation adapté ou d'une unité Alzheimer spécifique.

MAISON DE RETRAITE OU MAINTIEN À DOMICILE : COMMENT CHOISIR ?

La politique de maintien à domicile se développe au fil des ans, afin de garantir à ceux qui le souhaitent une prise en charge médicale suffisante, ainsi qu'un panel d'aides tels que le portage de repas, la présence d'une auxiliaire de vie ou d'une aide-ménagère. Cependant, ce maintien à domicile repose essentiellement sur la solidarité familiale, et en clair sur les épaules déjà très fragilisées de conjoints vieillissants, ou dans le meilleur des cas, d'enfants bienveillants ou renonçant à une grande partie de leurs activités professionnelles et familiales.

Cette prise en charge là a un coût, bien que partiellement rémunéré par la collectivité. Lorsqu'il n'y a pas d'aidant à la maison, le prix d'une garde malade de jour comme de nuit, entièrement à la charge de la famille, peut très vite dépasser la facture mensuelle d'une maison de retraite médicalisée. D'autant plus, si la situation perdure des années, entraînant également des aménagements au sein du domicile, limitant l'accès à des soins plus performants, ou obligeant à des hospitalisations à répétition, loin d'être totalement gratuites.



A TRAVERS UNE
ÉTUDE POINTUE,
L'ASSOCIATION
UFC-QUE CHOISIR,
DRESSE UN ÉTAT DES
LIEUX DU COÛT DE
LA DÉPENDANCE DES
PERSONNES ÂGÉES:

«La durée moyenne d'un épisode de dépendance est de 4 ans. A partir des estimations de coût mensuel à la charge des familles, on peut évaluer le coût total moyen de la prise en charge d'une personne dépendante à 67 000 € à domicile, et entre 106 000 € et 140 000 € en EHPAD.»



Le rapport estime que: «Les personnes dépendantes sont confrontées à des frais très conséquents de prise en charge, à domicile comme en établissement. »

Et cela malgré les différentes aides sociales telles que l'APA, l'Aide au logement, l'Aide Sociale à l'Hébergement, les déductions fiscales...

«Selon des études récentes, la participation mensuelle directe des personnes dépendantes s'élève en moyenne à 2200 euros en établissement en zone rurale et à 2900 € en zone urbaine. A domicile, il est évalué à 1400 €.»

Tandis que la retraite moyenne se situe en France à environ 1200 euros mensuels.

Ainsi, pour répondre aux besoins croissants de la part des familles d'une prise en charge médicale et sociale de qualité pour leur proche, la solution préconisée par l'UFC-Que Choisir, serait, entre autres, d'instaurer «un bouclier dépendance» en fonction du degré et du nombre d'années passées en état de dépendance.

Une mesure qui passe par la réforme tant attendue et promise par le gouvernement. Garantir à nos aînés le droit de vieillir dans la dignité, en s'appuyant de manière équilibrée sur la solidarité familiale et nationale, constitue un des grands défis de cette réforme de la dépendance.



MIEUX VOIR

le magazine gros caractères,
réalisé par une malvoyante pour les malvoyants

En 1995, à seulement 38 ans, Maryse Verhille se réveille un matin en ayant perdu la vision centrale. Une dégénérescence maculaire qui affecte brutalement son autonomie. Passionnée de lecture et déterminée à conserver un lien social, elle entreprend de créer le magazine Mieux Voir destiné aux séniors et aux déficients visuels. Installée à Chambéry depuis 18 ans, la maison d'édition réunit aujourd'hui plus de 10 000 abonnés à travers la France, la Suisse et la Belgique.



Lire pour combattre l'isolement

«Quand cela m'est arrivé, j'ai passé deux jours assise sur une chaise, je me suis dit, ce n'est pas possible, je ne vais pas pouvoir rester ainsi. On voit tout déformé, comme à travers une passoire. On ne peut plus regarder la télévision, conduire ou faire ses courses», témoigne Maryse Verhille, fondatrice du magazine Mieux Voir. Aidée par ses proches, Maryse Verhille crée Mieux Voir, unique magazine francophone destiné à un lectorat malvoyant. Disponible par abonnement, le mensuel est aussi distribué aux maisons de retraite, bibliothèques, hôpitaux ... Mieux Voir a également créé un bimestriel de jeux (mots croisés, mots fléchés, sudokus ...).

Des aides visuelles testées et approuvées

L'entreprise poursuit son développement et commercialise des aides visuelles simples et efficaces, destinées à faciliter le quotidien des personnes malvoyantes. Tous les articles sont minutieusement testés et sélectionnés par Maryse Verhille avant d'être proposés à la vente.

Créer du lien

Mieux Voir maintient le lien avec la société. En ce sens, le magazine est une passerelle vers la vie, pour toutes les personnes malvoyantes qui sont isolées.



Tél. : 04 79 33 31 75
mieuxvoir@gmail.com
www.mieux-voir.fr

CES OBJETS QUI NOUS FACILITENT LA VIE

BACK-UP MEMORY : UNE NOUVELLE APPLICATION

UNE APPLICATION RÉVOLUTIONNAIRE POUR MALADES D'ALZHEIMER...
CRÉÉE PAR SAMSUNG ET 3SG BBDO
TUNIS, L'APPLICATION MOBILE BACKUP
MEMORY EST UNE PETITE RÉVOLUTION
EN SOI !

Un service virtuel qui reconnaît les proches du malade

Les pertes de mémoire et la désorientation entraînées par la maladie d'Alzheimer empêchent les malades de reconnaître leurs proches : femme, fils ou ami, le malade ne les reconnaît plus ! Une souffrance intolérable ! Conçue pour aider les personnes atteintes d'Alzheimer, cette application envoie un signal d'alarme lors de l'approche d'une personne familière au malade. Elle permet à celui-ci de consulter une fiche détaillée sur la personne en question et l'aide à l'identifier.

Le but : mettre le malade d'Alzheimer en confiance

L'application The Backup Memory a deux objectifs distincts : rassurer le malade à l'aide de sa fonction d'identification de l'interlocuteur bien sûr, mais elle permet également de stimuler ses fonctions cognitives en lui donnant la possibilité de visionner des vidéos et de voir des photos de la personne en question. Ainsi, ses souvenirs seront ravivés et il pourra lutter contre l'avancée de la maladie.



SENSFLOOR: LE SOL INTELLIGENT QUI DÉTECTE LES CHUTES

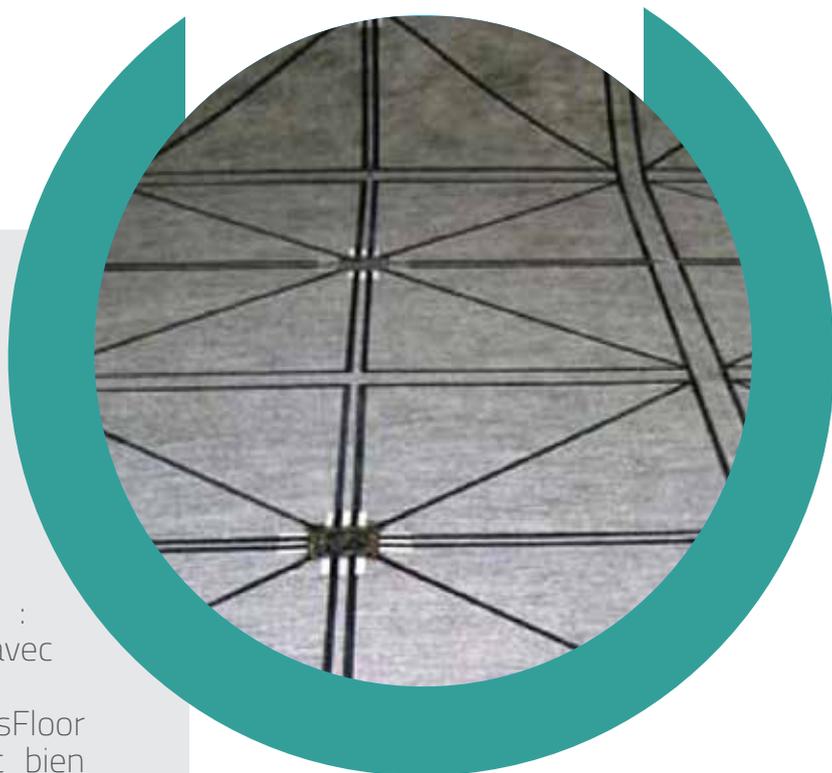
DU NOUVEAU POUR LES PERSONNES ÂGÉES QUI REDOUMENT LES CHUTES : UN SOL INTELLIGENT ...

Votre proche vit encore à son domicile, mais il a des difficultés à se déplacer ? Vous avez peur qu'il fasse une mauvaise chute ?

Il existe désormais une solution : équiper la maison d'un sol intelligent avec capteurs de chutes intégrés !

Cette nouvelle invention nommée SensFloor nous vient d'Allemagne et pourrait bien être la solution anti-chutes de l'avenir ! Les capteurs intégrés au revêtement peuvent détecter une chute éventuelle et alerter les secours ou bien le personnel de garde si les chambres de maisons de retraite en sont équipées.

Elaboré par la société allemande Future Shape, ce sol intelligent est constitué d'un textile épais de 2mm sous lequel on a placé 32 capteurs par mètre carré. Il peut être installé sous de la moquette, du PVC ou du stratifié, et est capable de détecter une présence, de déclencher l'allumage de la lumière ou, en cas de chute, le système d'appel à l'aide.



RÉVOLUTIONNAIRE: UNE PAIRE DE CHAUSSURES ANTI-CHUTES

Une invention incroyable destinée à éviter les chutes des personnes âgées...

C'est à la société israélienne B-Shoe que nous devons cette nouvelle invention : une paire de chaussures pour seniors qui a la propriété d'éviter les chutes de celui qui les porte. Née de la volonté d'une équipe médicale de Haïfa : les Professeurs Abraham Samper et Michael Soudry, cette innovation se veut être une solution technologique pour éviter les chutes. En effet : cette paire de chaussures est équipée de capteurs, d'un petit moteur et de roues dissimulées dans ses semelles.

L'innovation, c'est d'avoir équipé ces chaussures d'une technologie détectant la mauvaise position du corps grâce à des capteurs pour ensuite la corriger grâce à des roues et à un petit moteur. Ce dispositif parait on ne peut plus utile quand on sait que les personnes âgées sont terrifiées à l'idée de faire une chute dans certains endroits à risques : cuisine, salle de bains ou pièce au sol glissant.



Il faut savoir que les chutes accidentelles concernent 35 % des personnes âgées de 65 ans à 79 ans et 55 % des plus de 90 ans.

Les chutes sont la première cause de mortalité chez les personnes âgées de plus de 65 ans en France. Des chiffres inquiétants qui s'expliquent par le déficit d'équilibre entraîné par l'âge, les maladies dégénératives et les troubles cognitifs. Particulièrement dangereuses, les chutes peuvent entraîner des dégâts irréversibles pour les personnes âgées. En France, on compte plus de 400 000 personnes âgées par an qui font une chute, 50 000 qui se fracturent le col du fémur et 12000 qui décèdent des conséquences de leur chute. D'autant plus de raisons de s'intéresser à cette nouvelle technologie !

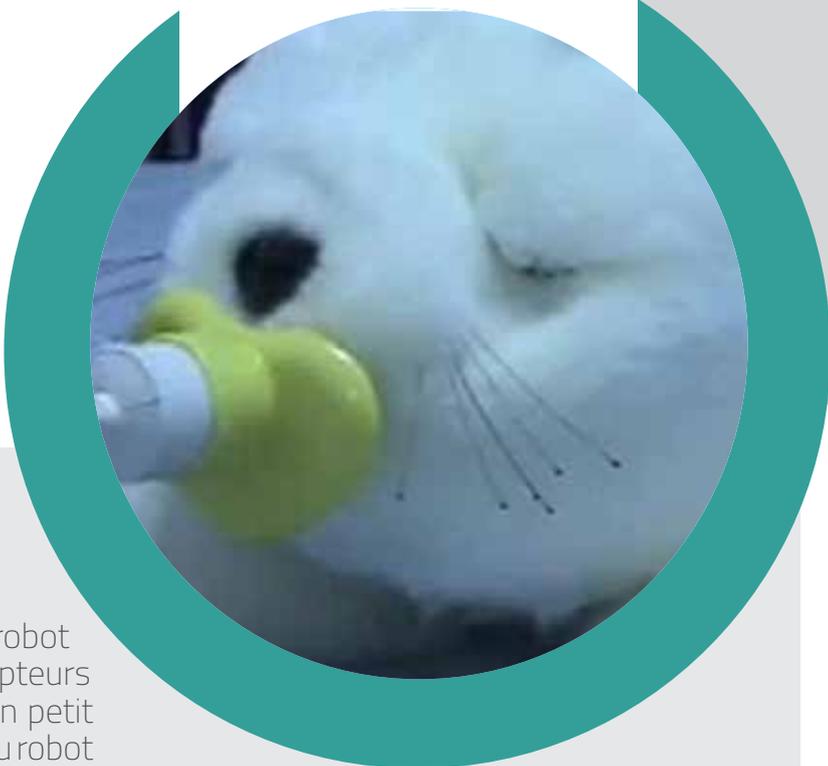
PARO, LE ROBOT QUI LUTTE CONTRE ALZHEIMER

Ce tout nouveau robot thérapeutique se présente sous la forme d'une peluche, un bébé phoque à la douce fourrure et aux grands yeux tendres. Fabriqué par la société AIST, Paro est recouvert d'une fourrure blanche synthétique, hypoallergénique, antibactérienne et très peu salissante

Un robot conçu pour apporter un soutien affectif aux malades atteints d'Alzheimer

Équipé d'un squelette fait de métal, ce robot contient des centaines de mini capteurs tactiles qui sont directement reliés à un petit ordinateur commandant les réactions du robot aux stimuli. Et ce n'est pas tout! En effet, les créateurs de ce robot thérapeutique nouvelle génération ont pensé à tout : ils ont protégé le tout par un bouclier électromagnétique dans le but d'éviter de dérégler le pacemaker éventuel d'une personne malade.

Encore en phase d'expérimentation, Paro vient d'arriver en France. Avec ce nouvel outil thérapeutique, nous découvrons une nouvelle approche non médicamenteuse de la Maladie d'Alzheimer. Tous les patients n'y sont pas sensibles, mais la plupart adorent caresser ce petit animal en fourrure qui sourit, ouvre les yeux et émet des sons lorsqu'une personne âgée le caresse. Contrairement aux véritables animaux vivants, ce robot ne refuse jamais la caresse ou le contact. Il est très apprécié des personnes âgées les plus anxieuses car on est ici dans le soutien affectif plus que dans l'interaction.



Le phoque : un animal original

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le fait que le phoque ne soit pas un animal domestique familier, plait aux utilisateurs. En effet, les premiers essais réalisés par les inventeurs japonais, avaient été faits avec un robot en forme de chien ou de chat. Ils n'avaient pas été concluants car les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer, avaient tendance à comparer ses réactions avec celles du véritable animal et en ressortaient quelque peu déroutées! En revanche, puisque les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer, n'ont aucune idée des véritables réactions d'un bébé phoque, Paro est beaucoup mieux accepté.

(Source : doctissimo.fr)

VIE PRATIQUE

UNE CHAMBRE FUTURISTE EN MAISON DE RETRAITE

« Nous n'avons pas voulu faire la chose la plus futuriste qui soit, faire étalage de nouvelles technologies pour le plaisir. Simplement réaliser une chambre évolutive et personnelle, mais aussi des lieux de vie où l'on se sent bien, offrant un vrai confort de vie pour les résidents... »

C'est la nouvelle invention spéciale senior présentée à Lille au grand palais : le Silver Concept, une innovation au service des personnes âgées hébergées en EHPAD ou en Maison de Retraite.

Une chambre évolutive et personnelle en Maison de Retraite

« Nous n'avons pas voulu faire la chose la plus futuriste qui soit, faire étalage de nouvelles technologies pour le plaisir. Simplement réaliser une chambre évolutive et personnelle, mais aussi des lieux de vie où l'on se sent bien, offrant un vrai confort de vie pour les résidents, et un confort de travail pour le personnel soignant », explique le Pr François Puisieux, chef du service gériatrie au CHRU de Lille.

Résultat : le Silver concept, un espace de vie adapté aux personnes âgées dépendantes hébergées en EHPAD. Une chambre équipée de tout ce qui pourrait leur donner le maximum de confort de vie. C'était en tout cas l'objectif de l'équipe qui a travaillé sur cette chambre modèle : faire de la chambre en EHPAD : « un lieu de vie, et non un lieu de fin de vie ».

Une chambre à l'équipement futuriste à la maison de retraite

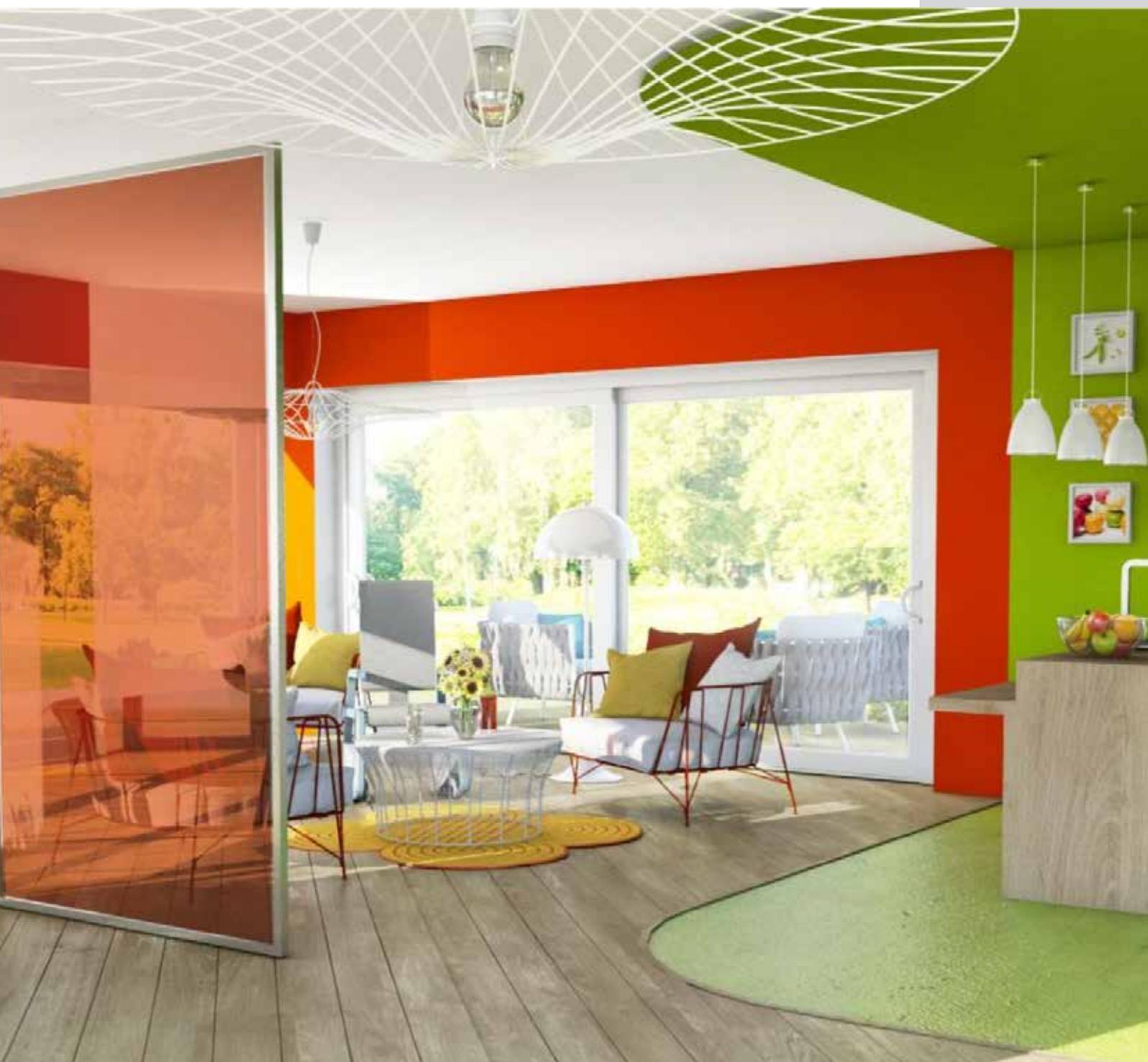
Pari tenu pour les concepteurs de cette chambre ultra moderne et remplie de lumière. Dans cette chambre du futur, les parois sont modulables à souhait pour les personnes qui recherchent l'intimité, le mobilier adapté est ergonomique mais également facile à déplacer avec les jambes. La sécurité n'a pas été négligée non plus ! La chambre est équipée d'une main courante de sécurité et d'un plancher détecteur de chutes. Côté loisirs, les concepteurs de la chambre l'ont équipée d'une tablette numérique multifonctions permettant autant de se distraire que de commander toutes les fonctionnalités de la chambre. Mais ce n'est pas tout, à cette chambre du futur, a été ajoutée une salle d'animation avec table tactile, un espace de télé-médecine, une cuisine thérapeutique avec frigo intelligent reconnaissant les produits périmés et un espace services modulable à souhaits.

Le Silver Concept ou l'EHPAD de demain

La réalisation de cette chambre du futur a toutefois nécessité l'association du Clubster Santé (le réseau des entreprises de santé du Nord- Pas-de-Calais), du CHRU de Lille et d'une cinquantaine d'entreprises partenaires: Une preuve supplémentaire, s'il en fallait, de l'impact de la Silver Economy dans notre société. La DARES avait d'ailleurs déjà estimé il y a quelques mois, que la Silver Economy pourrait entraîner 300 000 créations d'emplois, en dehors des

remplacements de départs en retraite, d'ici 2020. En plein essor, la Silver Economy vise avant tout à améliorer le quotidien de 16 millions de personnes âgées en France à l'heure actuelle, et 20 millions en 2030. Des chiffres qui ne cessent de croître puisque le nombre de personnes âgées de 85 ans et plus sera multiplié par près de 4 en 40 ans passant de 1,4 à 4,8 millions d'ici à 2050.

De quoi se dire que l'EHPAD de demain, c'est pour bientôt!



ALZHEIMER : MON CŒUR, L'OISEAU, ET AUTRES HISTOIRES À PARTAGER UN LIVRE DESTINÉ AUX MALADES !



Un livre destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, à regarder avec son accompagnant...

« L'importance du lien émotionnel pour maintenir la pulsion de vie »

C'est toute l'ambition de ce nouveau livre destiné à être feuilleté à deux : le malade d'alzheimer et son aidant. Une idée généreuse qui a pour but de créer un lien émotionnel entre deux personnes afin de favoriser une certaine forme de communication. Ce livre a été conçu pour servir de support dans l'établissement de cet échange si particulier. En effet, c'est ce qu'explique le Dr Olivier de Ladoucette dans sa préface lorsqu'il déclare qu'il est « possible de mobiliser, jusqu'à un stade avancé de la maladie, les émotions liées à certains événements remontant parfois à l'enfance ».

« Mon cœur, l'oiseau, et autres histoires à partager »

Écrit par Nathalie David en collaboration avec l'artiste peintre Sylvie Aguetant, ce livre a déjà été tiré à 2000 exemplaires. Une partie des bénéfices rapportés seront offerts à la fondation Alzheimer. Comportant une centaine de pages, l'ouvrage comprend 3 grandes parties: L'allégorie de l'oiseau qui s'envole, le chapitre destiné aux femmes et celui plus particulièrement destiné aux hommes. Toutes les parties font référence à des étapes clés de la vie qui sont illustrées par de délicates aquarelles aux couleurs pastel et de brèves légendes. Tout concourt à faire ressentir de douces émotions au malade et ainsi à l'amener à une sorte d'échange avec son aidant.

Un ouvrage-thérapeutique validé par la communauté médicale

Testé sur 300 patients d'un établissement spécialisé dans l'accueil des personnes âgées atteintes de la Maladie d'Alzheimer, ce livre thérapeutique a convaincu les professionnels! « Tout d'un coup, les gens s'apaisent, on peut discuter et passer un moment sans cet affreux silence où l'un et l'autre ne peuvent plus communiquer. On parle aussi d'autre chose que de la maladie. »

Une idée intéressante, qui vaudrait la peine d'être expérimentée à plus grande échelle!



LE COUP DE COLÈRE DE RETRAITE PLUS :

LA VÉRITÉ SUR LA SITUATION DES AIDANTS EN FRANCE

Aujourd'hui, plus de 4 millions d'aidants prennent en charge des proches dépendants. Des hommes et des femmes qui jouent un rôle irremplaçable en cumulant une charge de travail physique, psychologique, et financière considérable et pourtant totalement bénévole... Leur fonction ? Garantir, à titre non professionnel, une assistance à la vie quotidienne, un soutien financier ou matériel, ou un soutien moral.

Actions, mobilisations, conférences, conseils et orientation vers des structures de répit... La voix des 4,3 millions d'aidants commence seulement à se faire entendre. Pourtant, si l'on ajoute à ces 4,3 millions d'aidants familiaux auprès de personnes âgées, tous ceux et celles qui s'occupent régulièrement pour des raisons de santé d'enfants, d'adolescents ou de jeunes adultes handicapés, ce chiffre atteint les 8,3 millions de personnes.

UNE VIE FAMILIALE ET PROFESSIONNELLE MISE ENTRE PARENTHÈSES

Soins courants, courses, toilette, papiers administratifs, ménage, sorties... tout dépend de l'aidant. La situation se complique quand il s'agit de le combiner avec une vie professionnelle stable, puisque 47 % des aidants sont toujours actifs. D'autant que les deux-tiers (66 %) des aidants sont des aidantes Drees, 2001.

En effet, l'aidant familial est généralement une femme, dans 6 cas sur 10, âgée en moyenne de 58 ans, (selon les derniers chiffres de l'enquête nationale à destination des aidants en 2013) qui doit veiller régulièrement sur son père ou sa mère - et parfois les deux - à son domicile. C'est également la conjointe d'un époux en perte d'autonomie ou touché par la maladie d'Alzheimer. Dans ce cas, elle ne compte bien évidemment plus ses heures, puisqu'il s'agit d'un travail d'assistance et de surveillance de jour comme de nuit.



La moitié des aidants vivent avec la personne qu'ils aident.

26 % l'aident au moins une fois par jour
47 % l'aident au moins une fois par semaine.

Cette proportion est encore plus forte pour les aidants lourds, c'est-à-dire ceux qui consacrent beaucoup de leur temps à leur proche âgé. Il leur faut donc également jongler avec une vie familiale et parfois des enfants en bas âge. 25 % des aidants déclarent ressentir une fatigue morale ; c'est le cas de 89 % des aidants qui ressentent une charge lourde. (Source : Enquête Handicap-Santé auprès des aidants informels, Drees, 2008).

LES AIDANTS ALZHEIMER : UNE PROBLÉMATIQUE PARTICULIÈRE

Le parcours de soins des malades d'Alzheimer et de leurs proches est, la plupart du temps, perçu comme un poids écrasant qui pèse sur les familles. 30 % des aidants Alzheimer décèdent avant leur conjoint malade. Des chiffres alarmants qui ont poussé la Haute Autorité de la Santé à instituer une consultation annuelle spécifique consacrée à l'état de santé de l'aidant et en particulier de l'aidant Alzheimer.

Bilan, évaluation de sa situation physique et psychologique, mise en relation avec des associations d'aide à domicile permettant un peu répit... Plusieurs initiatives ont vu le jour en ce sens. Néanmoins, il est primordial qu'une diffusion plus large à propos des droits des aidants soit mise en place de façon urgente afin que tous les dispositifs de soutien les concernant puissent être déployés de manière plus efficace.

LES SÉJOURS TEMPORAIRES POUR AMÉLIORER LA SITUATION DES AIDANTS

Il y a actuellement en France 14 000 places d'hébergement temporaires réservées aux personnes âgées. Malheureusement, cette solution est encore trop méconnue du grand public et des familles.

Retraite Plus reçoit de plus en plus de demandes en ce sens. Chaque fois, nos conseillers en gérontologie s'appliquent à rechercher, y compris dans l'urgence, des établissements de qualité capables d'accueillir et de prendre en charge des personnes âgées dépendantes pour de courts séjours allant de quelques jours à quelques mois. Ils le font en tenant compte de l'état de santé et de dépendance, du lieu géographique et du budget des patients.

QUOI DE NEUF AU GOUVERNEMENT ?

LA LOI AUTONOMIE VA-T-ELLE AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DE LA DÉPENDANCE ?

Présentée le 3 juin dernier, en conseil des ministres, la loi sur l'autonomie semble être enfin d'actualité. Même si côté contenu, quelques changements ont visiblement été effectués...

LA LOI AUTONOMIE PREMIÈRE VERSION

Initialement prévue pour fin 2014, la Loi Autonomie « première version », devait répondre à des questions aussi cruciales que le financement de la dépendance, avec notamment la revalorisation de l'APA, la diminution du reste à charge pour les familles de personnes dépendantes hébergées à domicile ou en établissement ainsi qu'une participation financière d'environ 500 euros annuels pour un « droit au répit » en accueil de jour ou en court séjour dans une structure d'hébergement. Mais également la promotion du maintien à domicile et l'encadrement des tarifs des maisons de retraite.



LA LOI AUTONOMIE, NOUVELLE VERSION

La loi autonomie « nouvelle version » ne parle plus de l'encadrement des tarifs des maisons de retraite mais elle prévoit d'accorder une aide financière aux logements-foyer qui seront rebaptisés « résidences autonomie » et qui représenteront une alternative à l'hébergement en maison de retraite. L'équipement des appartements en nouvelles technologies et domotique est encore à l'ordre du jour. Un budget de 140 millions d'euros devrait être accordé dans ce but. Quand à l'aide de 500 euros accordée aux aidants pour financer un séjour en accueil temporaire pour leur proche, elle a bien été maintenue.

LA REVALORISATION DE L'APA

Cette aide personnalisée à l'autonomie qui est accordée de façon variable en fonction du degré d'autonomie de la personne âgée, a été revalorisée pour les personnes les plus dépendantes classées en GIR de 1 à 4: Soit une augmentation de 400 euros pour les GIR 1, 250 euros pour les GIR 2, 150 euros pour les GIR 3 et 100 euros pour les GIR 4. D'avantage d'aides à domicile à coût réduit sont également prévues.



UN COMMUNIQUÉ DE L'AFP

La déclaration de l'AFP stipulait : Laurence Rossignol, secrétaire d'Etat chargée des personnes âgées, prévoit une entrée en vigueur de la loi sur la réforme de la dépendance «au milieu de l'année 2015», et non au 1er janvier comme annoncé par le précédent gouvernement.(...)Le projet de loi sur l'autonomie des personnes âgées devrait entamer son parcours parlementaire «en septembre» à l'Assemblée nationale et entrer en vigueur «au milieu de l'année 2015».

UN PROJET DE LOI SANS CESSÉ RETARDÉ !

Ce projet de loi sur lequel avait travaillé Michèle Delaunay, l'ex-ministre déléguée aux personnes âgées avait été présenté en conseil des ministres le 3 juin. Cette présentation avait déjà été repoussée de deux mois à cause du remaniement ministériel. Son entrée en vigueur était initialement programmée pour le 1er janvier 2015 et vient d'être de nouveau repoussée jusqu'au 1er janvier 2016. Pourtant les différentes mesures de ce projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement, pourraient améliorer la situation des aidants en France. Elles devaient répondre à des questions aussi cruciales que le financement de la dépendance, avec notamment la revalorisation de l'APA, la diminution du reste à charge pour les familles de personnes dépendantes hébergées à domicile ou en établissement ainsi que la fixation d'une participation financière d'environ 500 euros annuels pour un « droit au répit » en accueil de jour ou en court séjour dans une structure d'hébergement.



AU PROGRAMME : UNE REVALORISATION DE L'APA

Cette prestation dont bénéficient actuellement toutes les personnes âgées dépendantes a été reconnue insuffisante pour répondre aux besoins de plus en plus grands de cette nouvelle génération de seniors qui vivent de plus en plus longtemps et restent donc plus longtemps en état de dépendance. Cette dépense nécessaire devait être financée par la nouvelle taxe de 0,3 % sur les revenus des retraités, déjà mise en place depuis l'année dernière.

Serge Guérin, le spécialiste du vieillissement interviewé sur France Bleu à propos de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement

C'est sur France Bleu, que le sociologue Serge Guérin a livré ses impressions sur ce premier volet de la réforme de la dépendance. Sociologue français, Serge Guérin est spécialiste des questions liées au vieillissement et à la « seniorisation » de la société. Il s'intéresse surtout aux enjeux

de l'intergénération et aux théories du care. Interrogé par les journalistes de France bleu sur les différentes mesures prévues par la loi d'adaptation de la société au vieillissement, il nous livre un avis mitigé sur ce texte de loi réétudié le 09 septembre dernier et qui prévoit, outre la revalorisation de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie), des aides techniques pour promouvoir le maintien à domicile, des aides

destinées à financer l'adaptation des logements au grand âge et des mesures pour le développement des foyers logements.

Le premier volet de la réforme de la dépendance

Pour ce premier volet, le projet de loi n'est pas tout à fait identique à celui qui devait être présenté par Michèle Delaunay, avant le premier remaniement ministériel. En effet, l'ambition annoncée de ce projet de loi était,



selon l'ex-ministre Michèle Delaunay : «Donner aux aidants une vraie identité par le biais de droits nouveaux ». Pourtant certains des changements annoncés pour les aidants comme l'amélioration de l'accès financier aux foyers-logements, aux maisons de retraite et aux EHPAD, n'ont pas été retenus dans la nouvelle version du projet de loi. Il en est de même pour

la revalorisation de l'APA qui ne concerne pour l'instant, que les personnes âgées maintenues à domicile.

Pour le sociologue, ce premier volet de la réforme de la dépendance est important car pour la première fois, un texte de loi codifie les droits de l'aidant. Il faut également retenir l'accent qui a été mis sur les foyers logements qui seront rebaptisés résidences

autonomie. Ce projet de loi rehausse les plafonds de l'APA, institue un «droit au répit» de l'aidant, et met en avant l'impact sur la santé de l'aidant qui devra faire partie intégrante de la stratégie nationale de la santé.

S'il est clair qu'il ne solutionnera pas toutes les problématiques, il fera sans nul doute avancer les choses.

LE NOUVEAU PLAN ALZHEIMER EN QUESTION !

Il agite beaucoup l'actualité depuis sa présentation. Il soulève de nombreuses polémiques et déçoit les associations.

C'est mardi 18 novembre 2014, que le **4^{ème} Plan Alzheimer** a été présenté par la ministre de la santé, Marisol Touraine, la secrétaire d'Etat à la recherche, Geneviève Fioraso, et la secrétaire d'Etat chargée des personnes âgées et de l'autonomie, Laurence Rossignol. En question : le programme de soins, d'accompagnement mais également de recherche prévu pour les cinq années à venir. Jusque là, rien de bien inquiétant ! Pourtant, les associations de lutte contre la maladie d'Alzheimer s'interrogent...

En effet, ce plan intégrera également les stratégies de soins concernant d'autres maladies neurodégénératives comme la maladie de Parkinson et la sclérose en plaques en plus de la Maladie d'Alzheimer.

BONNE IDÉE OU PLAN « FOURRE-TOUT » ? C'EST LA QUESTION QUE TOUS SE POSENT.

Pour les associations de lutte contre ces maladies, c'est loin d'être une bonne chose. Elles craignent un plan «fourre-tout» qui ne sera pas assez adapté à chacune des maladies concernées. Au départ, cette nouvelle stratégie avait pour but d'unir les chercheurs dans leurs recherches. Néanmoins, les arguments avancés par les associations en question peuvent s'entendre : ces 3 maladies n'ont en commun que la dégénérescence des neurones mais pas l'âge où elles surviennent ni même l'âge

où on peut les diagnostiquer. Comment les avancées obtenues par la recherche sur la maladie d'Alzheimer pourront-elles bénéficier à la recherche sur les autres pathologies puisque celles-ci ont chacune leurs spécificités?

UN PLAN DÉCLINÉ EN 3 PRIORITÉS ET 96 MESURES.

Ces priorités sont les suivantes : Améliorer le diagnostic et la prise en charge des malades, assurer la qualité de vie des malades et de leurs aidants et enfin développer et coordonner la recherche. Concrètement, 100 nouveaux dispositifs MAIA au service de la qualité du parcours de santé des personnes âgées seront mis en place dans le but d'aider les différents professionnels spécialisés dans ces maladies, à travailler en coordination. De plus, 74 nouvelles équipes spécialisées Alzheimer (ESA) seront créées pour améliorer l'accompagnement à domicile et 65 nouvelles plateformes d'accompagnement et de répit pour aidants seront créées.

Pourtant, les associations se disent majoritairement déçues par ce plan qui pour elles, ne peut convenir à toutes les pathologies qu'il rassemble. Elles soulèvent également la question du budget alloué à ce plan qui leur semble pour l'heure, étrangement flou !

Rarement dans l'histoire des institutions, pareil plan autour de la santé n'aura soulevé autant de polémiques et de



critiques. Depuis les associations d'usagers jusqu'aux hospitaliers en passant par les divers professionnels de santé, l'initiative de Mme Marisol Touraine n'a guère trouvé de défenseurs acharnés.

Il est regrettable que faute de concertations et de discussions naturelles dans la préparation du Plan, on arrive à ce triste constat. Quant au sort réservé aux personnes âgées, les réactions mitigées des acteurs impliqués ne laissent rien de bon à prévoir. Confusion, manque d'explications sur les ressources sont des questions non réglées.

Au delà des grèves annoncées du personnel hospitalier, des mouvements de désapprobation des personnels de santé, du flou de certaines des dispositions, il faut espérer un sursaut et des amendements permettant une meilleure adéquation aux services et aux soins.

Nous insistons à nouveau sur lesdites dispositions à destination des personnes âgées et des personnes handicapées ou porteuses de maladies neuro-dégénératives et demandons avec insistance que ce secteur ne soit pas le parent pauvre ou sacrifié de ce Plan Santé.

UN COMPAREUR DE PRIX POUR LES MAISONS DE RETRAITE

Prévue pour être bientôt présentée au sénat, la loi sur le vieillissement et la perte d'autonomie ne comprend pas de résolutions sur la prise en charge en établissement d'hébergement. Pourtant cette question est cruciale pour de très nombreuses familles qui doivent assumer les frais de cet hébergement en maison de retraite ou en Ehpad. Seule avancée sur ce front : la mise en place par Laurence Rossignol, la secrétaire d'Etat chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie, de groupes de travail sur la transparence et la tarification des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

UNE DÉCISION A ÉTÉ PRISE :

LE GOUVERNEMENT SOUHAITE METTRE EN PLACE UN COMPAREUR DE TARIFS POUR MAISONS DE RETRAITE

C'est ce qu'a annoncé dernièrement Laurence Rossignol, secrétaire d'Etat à la Famille et aux Personnes âgées. Ce site internet, dont le lancement est prévu pour le début du mois de mai, permettra théoriquement de comparer les tarifs des différents établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).

En effet, faute de pouvoir diminuer la facture des résidents, le gouvernement travaille sur la transparence de la tarification en EHPAD. D'où le lancement d'un nouveau comparateur de prix qui sera accessible sur un nouveau portail, dénommé Pour les personnes âgées. gouv.fr. Ce nouveau projet du gouvernement a pour but d'inciter certaines maisons de retraite privées à diminuer leurs tarifs, en faisant jouer la concurrence. Reste à savoir, si cette mesure aura bien l'effet escompté.

LES MAISONS DE RETRAITE S'OPPOSENT À LA CRÉATION DE CE COMPAREUR DE PRIX

Pour les directeurs de maison de retraite, ce projet n'a pas lieu d'être. Ils ont d'ailleurs demandé un rendez-vous en urgence au ministère de la Santé. Leur argument : mettre en place un comparateur est impossible. C'est ce que déclare Florence Arnaiz-Maumé, déléguée générale du Synerpa, le premier syndicat des maisons de retraite privées : «Je suis tombée à la renverse parce que dans les établissements aujourd'hui, il n'y a pas un monoprix, on a plusieurs prix. (...) Il est donc impossible de comparer ce qui n'est pas comparable : on a des chambres simples à 20 m², 25 m², 30 m², on a des chambres doubles, des chambres avec vue, des chambres sans vue. On a quand même quatre à cinq tarifs différents en fonction de la superficie de la chambre, en fonction du service et des espaces collectifs. Il n'y aura donc pas de comparateur de tarifs au mois de mai prochain. Ca, ce sera absolument impossible». Les directeurs de maison de retraite proposent, toutefois, une autre solution : attribuer en priorité les places dans les établissements publics aux retraités avec les plus bas revenus.

Une affaire à suivre...

Retraite Plus

Vous cherchez une **MAISON DE RETRAITE** adaptée à votre proche ?



CONTACTEZ UN CONSEILLER RETRAITE PLUS !
Conseil personnalisé, information, aide aux démarches,
Retraite Plus prend votre dossier en charge.

Retraite Plus
Service gratuit
d'orientation
en maison de
retraite.



Appel gratuit
depuis un poste fixe

0 805 69 66 31

www.retraiteplus.fr

NOS SENIORS ONT LA FORME

ET SI ÉTUDIANTS ET PERSONNES ÂGÉES COHABITAIENT EN MAISON DE RETRAITE?

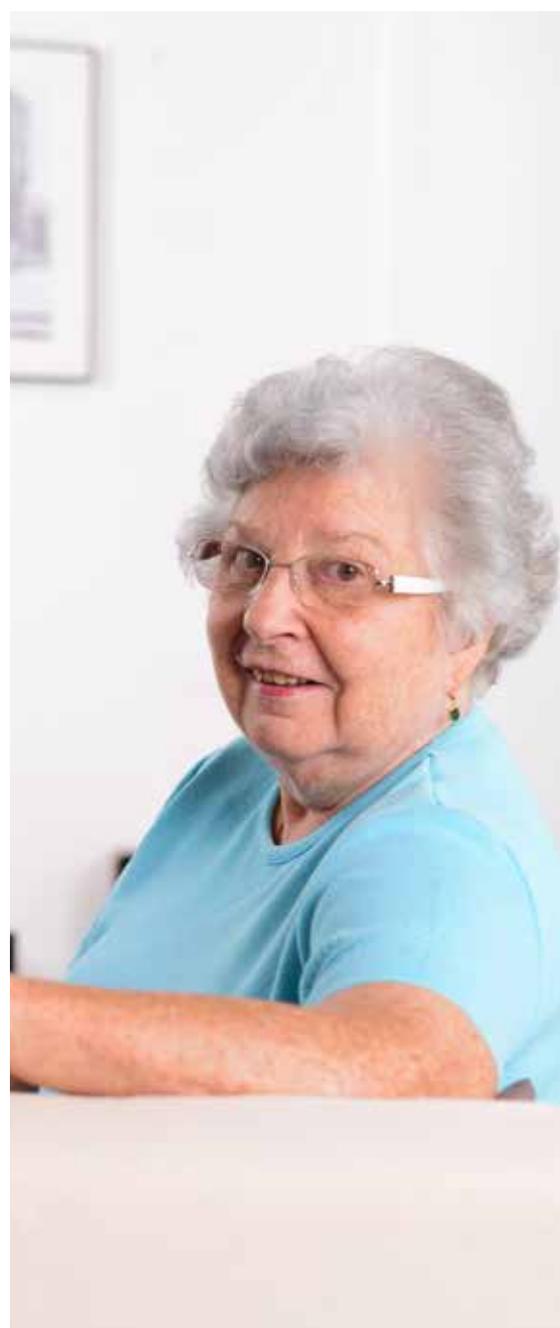
C'est la nouvelle idée de nos voisins des Pays Bas: un concept qui mêle lien intergénérationnel et réalité pratique...

UN HÉBERGEMENT GRATUIT EN ÉCHANGE DE 30 HEURES DE TRAVAIL EN MAISON DE RETRAITE.

C'est ce que propose aux étudiants aux ressources insuffisantes, une Maison de Retraite de Deventer, aux Pays-Bas ! En échange de 30 heures de travail auprès des résidents en Maison de Retraite, les étudiants peuvent disposer d'un logement gratuit au sein de la maison de retraite. Cette solution reste très avantageuse pour ces étudiants qui n'auront pas à déboursier une somme trop importante pour se loger mais également pour les pensionnaires qui profitent énormément de la présence de la jeune génération dans leur établissement. Loin de remplacer les professionnels dans leur travail, les étudiants rendent de menus services aux résidents. Ceux ci vont des courses à l'extérieur aux cours d'informatique.

DES RÉSIDENTS EN MAISON DE RETRAITE SATISFAITS DE CET ARRANGEMENT

Loin de se plaindre de cet arrangement, les résidents de la Maison de Retraite de Deventer, en sont très heureux ! Certains profitent des talents des étudiants pour apprendre à se servir d'internet tandis que d'autres sont simplement contents d'avoir de la compagnie avec qui bavarder. Une idée innovante, qui allie partage intergénérationnel et solution pratique. Mêler jeunes et vieux sous un même toit, voilà une riche idée qui peut sûrement inculquer à la plus jeune génération, la notion de solidarité envers nos aînés! Une initiative généreuse et ingénieuse dont les Maisons de Retraite françaises devraient s'inspirer!



DU THÉÂTRE POUR LUTTER CONTRE LA MALADIE D'ALZHEIMER



Cette fois, c'est à nos voisins belges que nous devons cette idée innovante : un spectacle de théâtre pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer. Organisées à Charleroi par le CPAS et le centre d'action laïque, ces séances d'improvisations théâtrales ont pour but de stimuler l'expression des patients atteints de la maladie d'Alzheimer. Tous les patients peuvent y participer y compris ceux qui souffrent de sévères troubles cognitifs.

Un dispositif qui a pour but, la mise en confiance des patients atteints de la maladie d'Alzheimer. « *Mettre en scène des personnes victimes de pertes sévères de mémoire et désorientées peut paraître audacieux, voire carrément déplacé. Mais cela a un sens social et thérapeutique, cela aide nos résidents et leurs familles à mieux vivre.*

L'exercice stimule la participation, contribue à la prise de confiance. Les résultats sont convainquants. » affirme Patricia Scorneau, la référente Alzheimer du CPAS. Le but : que le patient Alzheimer soit de nouveau acteur de sa vie !

Si ces séances sont une réussite, c'est parce que sur scène, les participants puisent en eux-mêmes des ressources insoupçonnées même de leur propre famille. Certains récitent des textes appris il y a longtemps, d'autres donnent des conseils de couture ou de savoir-vivre...chacun a quelque chose à dire qui vient du plus profond de ses souvenirs. Une initiative émouvante et qui gagnerait à être mise en place en France car s'exprimer c'est rester vivant!

(Source : <http://www.lesoir.be/>).

DES MALADES D'ALZHEIMER DEVIENNENT JARDINIERS EN MAISON DE RETRAITE



Activité thérapeutique à part entière, le jardinage est une source de bien-être reconnue pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. Ainsi, en maison de retraite et EHPAD spécialisés, les jardins thérapeutiques fleurissent depuis quelques années, pour le plus grand bonheur des résidents. Ce sont eux qui apportent les soins nécessaires aux plantes, arbustes et mini-potagers, au fil des saisons...

LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ... DE LA MAISON DE RETRAITE

Grâce à la stimulation des sens engendrée par cette activité -de tous les sens: la vue, le toucher, l'odorat, le goût et l'ouïe- la mémoire sensorielle des patients Alzheimer se trouve en permanence en éveil. Avec pour heureuse conséquence le maintien des capacités cognitives restantes, le ralentissement du déclin cérébral, l'amélioration de la coordination gestuelle, en somme le prolongement de l'autonomie.

Mais ce n'est pas tout, le fait de « travailler » la terre, de semer, de tailler, d'ajuster le soin apporté aux plants en fonction des aléas climatiques, puis de récolter, donne de solides repères spatio-temporels, et rappelle aux patients Alzheimer le rythme des saisons.

C'est une activité valorisante à tous points de vue, créatrice, développant la confiance en soi et favorisant le lien social. Si bien que les maisons de retraite et EHPAD accueillant une majorité de malades d'Alzheimer disposent de plus en plus de jardins thérapeutiques parfaitement aménagés et sécurisés.

Un bel exemple nous est donné à l'Ehpad d'Onzain, dans le Loir et Cher. Le « jardin de soins », œuvre intégrale des résidents Alzheimer, vient d'obtenir deux prix. Celui de la Fondation Georges Truffaut, d'un montant de 5000 euros, ainsi que le prix décerné par le magazine Notre Temps, d'une valeur de 2000 euros. Des récompenses qui serviront à l'association « Graine de jardins » à développer cette activité thérapeutique au sein d'autres établissements.

Comme le confie à « La Nouvelle République », dans son édition du 19-06-2014, l'infirmière coordinatrice de l'accueil de jour Alzheimer au sein de cet Ehpad:

« Des choses se déroulent au jardin qui nous dépassent. Une personne touchée par Alzheimer ne plantera jamais une salade à l'envers(...) Nous sommes dans un milieu rural où beaucoup de nos patients et résidents ont eu un jardin chez eux. Aujourd'hui, ce sont de nombreux souvenirs qui leur reviennent en tête. »

D'autant qu'il s'agit là d'un travail d'équipe, au côté du personnel soignant, et avec la participation bienvenue des familles de résidents:

« Ça leur permet de partager des moments agréables avec les patients, avec moins de tension que dans des espaces fermés. »

Une réussite sur tous les plans. Attestant que les jardins thérapeutiques des maisons de retraite et EHPAD de France ont de beaux jours devant eux...

LES FAMILLES NOUS REMERCIENT |

TÉMOIGNAGES SPONTANÉS OU REMERCIEMENTS, RETRAITE PLUS A CHOISI DE LES PUBLIER POUR PLUS DE TRANSPARENCE. IMPRESSIONS DES FAMILLES, AVIS DES MÉDECINS, TÉMOIGNAGES DU PERSONNEL... SONT UNE MINE DE RENSEIGNEMENTS PRÉCIEUX. EN VOICI QUELQUES EXTRAITS:

Bonjour Linda et encore merci ...

Si la vie n'est pas un long fleuve tranquille, surtout lorsque l'on avance avec l'âge et souvent seul. Grâce à la compétence et l'extrême gentillesse de Linda et son équipe de RETRAITE PLUS, ma maman 95 ans habitant Paris et moi dans le Sud de la France, me trouvant dans l'impossibilité de l'accueillir et lui prodiguer les soins nécessaires [...]

Linda a trouvé rapidement dans les meilleures conditions, un établissement d'accueil, en tenant compte de mes doutes et angoisses causés par ces moments difficiles, tant pour la personne que pour la famille.

Grand merci et Bravo ! Je recommande l'aide de RETRAITE PLUS. Grâce à vous, ma maman est désormais confiante dans une maison sérieuse, agréable et je peux lui donner encore par mes visites facilitées, des moments de bonheur.

Très cordialement
Mme Monique M.

Mme Sonia D.

Je tenais à remercier Retraite Plus et tout particulièrement Giovanna pour son efficacité et sa rapidité, elle a su me guider et aussi me rassurer dans ma recherche de maison de retraite, je tenais aussi à souligner que c'est une femme avec de grandes qualités humaines. Mille mercis Giovanna !

Grace à vous, j'ai reçu aujourd'hui un appel de la maison de retraite qui correspond en tout point à mon attente et aux besoins de ma mère, pour une entrée ce mardi.

Mille mercis Giovanna!

PS : j'ai contacté Giovanna le 18 février et ma mère entre dans la maison de retraite le 11 mars. Plus rapide, je pense que ce n'est pas possible. Mais Giovanna l'a fait !



Merci !



Bonjour Audrey,

Je voulais au travers ce mail vous remercier pour votre efficacité, votre compréhension et votre gentillesse. Vous avez eu la patience de me rappeler à plusieurs reprises pour m'aider à trouver une maison de retraite adaptée pour ma grand-mère alors que j'étais dans les transports en commun et que la ligne a coupé à plusieurs reprises.

Vous avez pris rendez-vous pour moi dans une maison de retraite proche de mon domicile adaptée en tous points (Tarifs, localisation, urgence du placement, conditions d'hébergement).

le 13/01 : dépôt d'une demande de renseignement sur votre site, 1 heure plus tard vous m'avez rappelée.

le 13/01: Vous m'avez pris rendez-vous avec la maison de retraite pour une visite

le 14/01: Visite de la maison de retraite

le 15/01: Réponse positive pour l'admission de ma grand-mère

demain le 22/01/2014: Entrée de ma grand-mère dans cette maison de retraite.

Toutes ces dates pour prouver votre efficacité. Nous vous remercions vivement, ma mère et moi pour ce que vous avez fait pour nous, le placement d'un être cher n'est pas quelque chose de facile et en île de France avec un budget limité, c'est même très fastidieux.

Cordialement,
Mme Laëtita B.

Il y a deux ans, et du haut de mes 18 ans de l'époque, un peu perdue j'ai décidé de faire appel à vous pour trouver une maison de retraite spécialisée Alzheimer pour mon grand père afin de soulager ma très chère grand mère qui ne pouvait plus physiquement gérer toutes les complexités que cette maladie comporte. Grâce à une réactivité sans nom de votre part, mon grand père a été placé dans un établissement très rapidement.

Aujourd'hui et avec toute l'émotion que cela comporte pour moi, je tenais à vous remercier.
Cordialement,
Melle Camille D.

CONSEILS BEAUTÉ ANTI ÂGE

parce qu'il n'y a pas d'âge pour être belle

Si vous souhaitez ralentir le vieillissement précoce de la peau, **mangez du cassis** ! Possédant quatre fois plus de vitamine C que l'orange, le cassis est un puissant antioxydant naturel qui protège les cellules de l'attaque des radicaux libres. Il a également la propriété de stimuler la circulation sanguine et ainsi de diminuer les poches sous les yeux.

Consommer des **baies de couleur rouge** permettrait de ralentir le vieillissement. Contenant de nombreux antioxydants, elles sont surtout très riches en vitamines C et E.

Pour avoir une peau visiblement plus jeune : **Mangez de l'açaï** ! Cette baie noire issue d'un palmier d'Amérique du sud est remplie de vitamines et de polyphénols riches en vitamine E antioxydante. Elle a des propriétés nourrissantes et réparatrices pour la peau.

Pour avoir moins de rides :

Consommez des aliments riches en graisses et en oméga 3. En effet, les femmes aux joues bien rondes paraissent souvent moins ridées.

Pour avoir l'air plus jeune :

Exposez-vous à la lumière et dormez suffisamment ! Votre peau en paraîtra plus jeune!

Pour donner plus d'allure à votre démarche, il vous faut apprendre vous tenir droite :

Un dos bien droit rajeunit la silhouette. Car on rentre le ventre et on rapproche les omoplates. Marcher vite, est également excellent pour la forme.

Pour avoir de belles dents et les consolider :

Faites au moins un détartrage par an !

Pour protéger vos yeux et garder un regard pétillant :

Portez des verres teintés, c'est anti-âge ! Ces verres protègent aussi la macula qui peut dégénérer avec l'âge (DMLA). Ils protègent aussi des poussières, du vent, de la pollution et donc des petites rides autour des yeux !

(Source : www.topsanté.com)



LES RECETTES DE NOS GRANDS-MÈRES |

SAVEURS ET SENTEURS D'AUTREFOIS, DU TEMPS BÉNI OÙ LES RECETTES DE NOS GRANDS-MÈRES BERÇAIENT NOTRE ENFANCE ...

RETRAITE PLUS VOUS PROPOSE AUJOURD'HUI PLUSIEURS RECETTES DE DESSERTS QUI ONT ÉTÉ RECUEILLIES SUR NOTRE PAGE FACEBOOK LORS DE NOTRE GRAND CONCOURS : LES BONNES RECETTES DE MAMIE

La recette de Mamie Gaby

Il s'agit d'un gâteau tout simple mais délicieux!

Pour cette recette, il vous faut :

- 100 g de farine
- 100 g de sucre semoule
- 1 sachet de levure chimique
- 1 sachet de sucre vanillé
- 2 œufs
- 100 g de beurre
- 120 g de chocolat noir corsé

Je procède comme ceci:

- Je préchauffe le four à 180°. Je fais fondre le chocolat et le beurre au bain marie chocolat.
- Je mélange la farine, la levure, les sucres et les œufs.
- J'ajoute mon mélange beurre / chocolat à la pâte qui doit être bien homogène.
- Je beurre et farine un moule carré, je verse la pâte et j'enfourne pour environ 20/25 minutes.
- Ensuite je saupoudre de sucre glace et décore à ma convenance.



La recette de Mamie Monique

Madeleines au citron

Ingrédients pour environ 30 madeleines de taille normale :

- 3 œufs
- 150 g de farine
- 150 g de sucre
- 150 g de beurre
- 1 cuillère à café de levure chimique
- 1 citron
- Sel

Préparation :

- Faites fondre le beurre au micro-ondes.
- Dans le bol de votre robot, mettez les œufs et le sucre.
- Mélangez jusqu'à ce que le sucre soit bien dissout.
- Ajoutez la farine avec la levure et mélangez à nouveau.
- Incorporez le beurre fondu, une pincée de sel et terminez avec le jus du citron et les zestes recoupés.
- Mettez la préparation au frais pour une heure.
- Préchauffez le four à 270° C.
- Versez la pâte aux 3/4 de chaque empreinte.
- Mettez-les au four pour 4 minutes, puis baissez la température à 210° C pour qu'elles finissent de cuire durant 5 min.
- Sortez du four, laissez refroidir et démoulez.





La recette de Mamie Léontine

Ingrédients :

- 290 g de chocolat noir en carrés
- 90 g de beurre coupé en dés
- 4 œufs
- des bonbons pour le décor
- 120 g de cassonade
- 75 g d'amandes en poudre
- 50 g de farine
- 1 pincée de sel
- 15 cl de crème fraîche épaisse

Préparation :

- Préchauffez le four à 180°
- Faites fondre 140 g de chocolat au bain-marie puis ajoutez le beurre.
- Laissez-le fondre, puis lissez à la cuillère en bois.
- Cassez les 4 œufs et séparez les blancs des jaunes.
- Hors du feu, incorporez au chocolat fondu les jaunes d'œufs un par un, la cassonade, 75gr amandes en poudre et 50gr farine.
- Montez les blancs d'œufs en neige ferme avec le sel. Incorporez-les délicatement au mélange.
- Transvasez la préparation dans un moule à manqué carré, beurré et fariné.
- Enfourez pendant 30 min.
- Laissez-le refroidir puis démoulez-le.

Décoration :

- Découpez-le en deux dans l'épaisseur. Faites fondre le reste du chocolat et la crème fraîche dans une casserole. Mélangez doucement jusqu'à l'obtention d'une ganache lisse.
- Étalez la moitié de la ganache sur la base du gâteau. Recouvrez de la tranche supérieure.
- Nappez-la avec le reste de la ganache.
- Tracez 12 parts avec le dos d'un couteau et décorez avec les pastilles multicolores et les bonbons.



Si vous aussi, vous voulez partager les recettes de vos grands-mères, rejoignez nous sur notre page facebook.

CETTE RUBRIQUE EST CONSACRÉE AUX NOMBREUSES QUESTIONS QUI NOUS SONT POSÉES PAR LES FAMILLES. RETRAITE PLUS LEUR RÉPOND :

Bonjour,
La revalorisation de L'APA c'est bien mais : L'APA étant payée par les Conseils régionaux aujourd'hui directement aux EHPAD ou aux familles et reversée aux EHPAD, quelle incidence sur le reste à charge ? Le reste à charge : en moyenne 1800 € en EHPAD pour un GIR 1 restera-t-il le même ?
Cordialement
G.GAUTHERON

Bonjour,

Animatrice en EHPAD (78), une zoothérapeute vient chaque semaine avec son chien pour visiter un groupe de 3 résidents pour une durée de 3 mois par groupe.

J'aimerais occasionnellement faire venir des animaux « atypiques », tel le hibou ou tout autre animal.

Auriez-vous des adresses ou des noms d'associations ?

Je vous remercie beaucoup,

Bien cordialement,

Melle Culas

Retraite Plus:

Effectivement la question que vous soulevez est importante. Raison pour laquelle, l'ex-ministre Delaunay avait fait savoir que le gouvernement étudiait des mécanismes régulateurs qui permettraient une réduction du reste à charge pour les familles, de sorte que les aides de l'état profitent directement aux familles, et non à d'éventuelles augmentations des tarifs EHPAD. Comment ? La question reste entière, nous en saurons plus avec la future Loi Autonomie, prévue de longue date, souvent repoussée, mais désormais annoncée pour bientôt.

NB : Ce sont les conseils généraux, et non régionaux qui versent l'APA. Une charge très importante pour les départements.

Retraite Plus:

Chère Madame,
Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à nos articles. En effet, vous pouvez trouver davantage d'informations dans un de nos précédents articles à ce sujet : « Les Chouettes du Cœur volent au secours des malades d'Alzheimer, en maison de retraite... » Et contacter directement la Fondation Adrienne et Pierre Sommer spécialisée en la matière : <http://www.fondation-apsommer.org/fr/>

Pensez également à l'équithérapie, formidable moyen de médiation, y compris auprès des personnes âgées hébergées en EHPAD.



Retraite Plus:

Lorsque vous visiterez des maisons de retraite, il vous faudra prendre soin de ne rien laisser au hasard. Il vous faudra vérifier la qualité de l'encadrement médical, les locaux et leur entretien, la restauration et bien sûr les différentes activités annexes proposées. Pour vous guider dans cette démarche, voici l'essentiel à retenir :

La qualité de l'encadrement médical avec : la présence constante ou partielle d'un médecin coordonnateur, du personnel constitué de personnes formées aux soins du grand-âge et aux particularités thérapeutiques du patient désorienté, le cas échéant. Un Ratio aide-soignant par résident supérieur ou égal à un sur trois, une surveillance 24 heures sur 24 ou selon des plages horaires...

Les locaux et leur entretien : Existence d'un agrément par la DDASS ou d'une convention tripartite, Propreté des locaux, Existence de dispositifs de sécurité, de sonnettes d'alarme et de systèmes anti-fugues le cas échéant, Confort de l'établissement (chambres et parties communes), Existence d'espaces extérieurs accessibles : terrasse, jardin ou parc...

La restauration : Repas de qualité, variés et équilibrés, Cuisine sur place ou livraisons des repas, Menus à la carte ou menu commun, Encadrement des moments de repas, Possibilité d'inviter des visiteurs à se joindre aux repas...

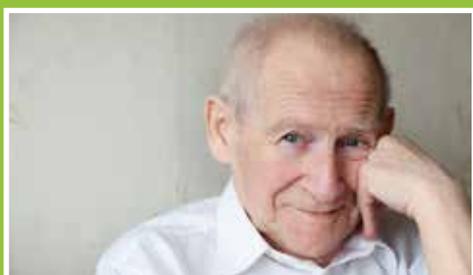
Les activités annexes : Existence d'ateliers thérapeutiques : ateliers mémoire, chant, peinture, Existence d'animations adaptées à tous les handicaps, Sorties organisées, Spectacles organisés, Présence d'un animateur, Activités de loisirs, Possibilité de séances de gymnastique douce, Possibilité de services : salon de coiffure, pédicure, dentiste...
La réponse à ces différentes questions vous donnera une idée assez précise de la qualité de l'établissement visité. Ensuite, selon les attentes de la personne âgée et ses besoins spécifiques, vous choisirez la maison de retraite la plus adéquate.

*Thierry T.
Exceptés la localisation de la maison de retraite, (qui ne changera pas), ses tarifs d'hébergement, la configuration et l'apparence des locaux, il est difficile d'évaluer la qualité des prestations et d'estimer le credo qui anime le personnel et la direction de chaque résidence. La première approche commerciale est conviviale. On peut se faire une idée, assez vague, sur l'hygiène et le souci du personnel à s'occuper des résidents. On peut humer l'ambiance et se tromper, prendre en compte les échos, le bouche à oreille pour réaliser que le soin apporté aux soins donnés aux résidents est perçu (subjectivement) comme très variable de l'un à l'autre, d'une période à l'autre. On ne peut certes pas évaluer ces maisons de retraite dans une approche comptable n'exprimant rien du vivant, de l'implicite. Ma question est : quels sont les «critères très poussés» que vous cernez et qu'un néophyte ignore totalement?*

LES CAHIERS PRO

DE RETRAITE PLUS

Dédiés aux soignants et aux professionnels du social et de la santé



WWW.RETRAITEPLUS.FR



RETRAITE PLUS
Plus que du conseil

Appel gratuit
depuis un poste fixe

0 805 69 66 31